

UFROS ACTU

L'actualité des retraités des organismes sociaux

n°11 - 20 octobre 2023



Stopper immédiatement le bain de sang à Gaza !

Depuis 10 jours, la population de Gaza subit des frappes terribles en représaille des actes de terreur perpétrés par le Hamas le 7 octobre dernier. La CGT a condamné sans ambiguïté cette politique du pire qui dessert la cause palestinienne. Elle ne s'étonne pas de ce que le Hamas fasse ce type de choix, lui qui viole les droits des femmes et multiplie les arrestations arbitraires depuis près de 20 ans à Gaza, imposant une double peine à l'enclave, maintenue sous un blocus scandaleux par Israël depuis 2007.

Mais, la réponse ne peut en aucun cas être celle de la punition collective du peuple palestinien. D'autant que le gouvernement israélien porte une lourde responsabilité dans la situation actuelle. Rappelons les inacceptables propos de Benjamin Netanyahu devant les parlementaires du Likoud en mars 2019, pour justifier son autorisation de transferts de fonds Qataris vers Gaza : « *Quiconque est opposé à un État palestinien devrait être favorable (à ces transferts).* » Une « stratégie », comme le confesse alors le Premier ministre israélien, qui vise à affaiblir l'autorité palestinienne, en soutenant de facto le Hamas.

En une dizaine de jours, à Gaza, plus de 3000 civils dont près de 1000 enfants ont payé de leur vie cet escalade de la violence aveugle. On annonce, désormais, comme inéluctable une catastrophe humanitaire majeure sur fond de déplacement d'un million de personnes sur un territoire de 40 kilomètres de long ceint par un mur et des miradors atteignant 10 mètres de haut sur trois côtés et par la mer sur le quatrième. Les réserves d'eau et de nourriture ne permettent à cette population de tenir désormais que quelques jours. L'accès aux soins et à l'électricité est presque impossible aujourd'hui. De nombreuses voix s'élèvent pour exiger que l'aide humanitaire rejoigne sans délai la bande de Gaza mais Israël ne semble pas vouloir les entendre. Une fois encore, dans cette région du monde, le droit humanitaire le plus élémentaire se trouve bafoué.

La CGT exige de la France, membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU, qu'elle mobilise sans délai les ressources de sa diplomatie pour obtenir un cessez-le-feu immédiat et pour que l'anéantissement annoncé du nord de Gaza, par une offensive terrestre, maritime et aérienne de grande ampleur, ne se produise pas. Elle exige, aussi, que tout soit mis en œuvre pour venir en aide aux populations civiles. La générosité et les dispositions exceptionnelles (de protection temporaire notamment) mises en œuvre avec raison dans l'accueil aux populations ukrainiennes fuyant la guerre doivent également s'activer en direction des populations palestiniennes !

La CGT exige, enfin, que cesse immédiatement la criminalisation de l'expression d'un soutien au peuple palestinien victime des bombardements. L'interdiction des rassemblements de solidarité avec les populations civiles meurtries par le conflit est inacceptable !

La CGT adresse, une fois encore, tout son soutien aux milliers de victimes israéliennes et palestiniennes et à leur famille et exige la libération de tous les otages et personnes injustement détenus. Elle continuera à agir pour la paix et pour la reconnaissance pleine et entière de l'État de Palestine et œuvrera, en ce sens, avec ses partenaires syndicaux sur place et au plan international, dans le cadre de la CES et de la CSI. La CGT travaille actuellement à la construction d'un arc de forces le plus large possible en faveur d'un cessez-le-feu immédiat et d'une paix juste et durable pour cette région du monde.

Montreuil, le 18 octobre 2023

P1/3



UFROS CGT

Union Fédérale des Retraités des Organismes Sociaux CGT
- 263, rue de Paris - Case 536 - 93515 Montreuil Cedex - Tél : 01 55 82 87 11 -
ufros@orgasociaux.cgt.fr - www.orgasociaux.cgt.fr



Les retraité·es dans la rue

le 24 octobre

On ne lâche rien !



RETRAITÉ·ES, A L'OFFENSIVE pour la revalorisation DE NOS PENSIONS

Sur les 12 derniers mois, selon l'indice Insee, la moyenne de l'inflation est en augmentation de l'ordre de 5,8 à 6 %. Mois après mois, le décalage entre le montant de nos pensions et les prix s'accroît. De plus, l'indice Insee n'est pas représentatif des dépenses réelles de la grande majorité des retraité·es. Compte-tenu des pertes cumulées depuis le 1^{er} janvier 2017, nos pensions de retraite, de base et complémentaires, ont perdu environ 10 % et le décalage est encore supérieur par rapport au Smic ou au salaire mensuel de base. Afin de remettre à niveau les pensions de retraite par rapport au 1^{er} janvier 2017, c'est une revalorisation de 10 % qui est nécessaire au 1^{er} juillet 2023. Et ce ne sera qu'un acompte sur la revalorisation de 300 € mensuels que nous revendiquons avec la perspective de porter les pensions, pour une carrière complète, au niveau du Smic revendiqué par la CGT, soit 2 000 € bruts.

Pour notre pouvoir d'achat

Face à l'inflation entre 5 et 7 %, à la hausse des prix alimentaires + 20 %, hausse du gaz, des mutuelles des assurances. Cette situation rend de plus en plus pauvres les retraité·es.

Face aux mobilisations, gouvernement et patronat reculent... L'annonce du gouvernement d'augmenter à hauteur de 5,2 % la pension de base, c'est largement insuffisant au regard des pertes cumulées.

Exigeons l'augmentation immédiate de 10 % des pensions et de 300 € pour les pensions en dessous du SMIC

Agirc – Arrco

L'UCR-CGT se félicite des mobilisations de ces derniers mois. Sur les retraites et, bien entendu, de n'avoir rien lâché sur le besoin d'augmenter les retraites complémentaires Agirc-Arrco – avec quelques convergences sur ce dossier –, ce qui a permis :

- De s'opposer à la prétention du gouvernement de piocher dans les réserves, le préambule du projet d'accord rappelant que ces réserves et leur gestion appartiennent aux seuls cotisants actuels et passés ;
- De s'opposer à la prétention du Medef de baisser ses cotisations, ce qui aurait mis à mal les futures retraites ;
- De mettre fin au 1^{er} décembre à l'injuste décote de 10 % qui frappait les personnes qui demandaient leur retraite dès qu'elles avaient droit au taux plein de la sécurité sociale. Pour autant, le projet d'accord est loin de répondre aux besoins des retraité·es actuel·les avec une revalorisation au 1^{er} novembre de seulement 4,9 % soit une sous-indexation de 0,4 % sur l'indice officiel des prix, indice qui est loin de représenter la réalité pour les ménages populaires où les dépenses d'alimentation, santé et d'énergie représentent une bonne part du budget.

24 octobre 2023

Facturation vie quotidienne.....

Ensemble IPC*	+ 4,8%
Alimentation	+ 11,1%
Produits frais	+ 9,1%
Autre alimentation	+11,5%
Tabac	+ 9,9%
Energie	+ 6,8%
Produits manufacturés	+ 3,1%
Services	+ 2,9%
Impôts fonciers	+ 7,0%
Ensemble IPCH**	+ 5,7%

Augmentation des pensions proposées

Régime général	+ 5,2%
Retraite complémentaire	+ 4,9 %

*: indice des prix à la consommation **: indice des prix à la consommation harmonisé
*Source : Insee – indices des prix à la consommation

C'est 10 % qu'il nous faut !

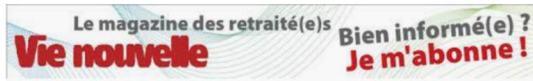
L'essentiel des pseudo-experts estimeront certainement que c'est impossible à financer. Une revalorisation de 10 %, c'est, annuellement, de l'ordre de 14 à 15 milliards pour la CNAV et 7,5 milliards pour l'Agirc-Arrco (dont les réserves s'élèvent à plus de 68 milliards d'euros), soit bien moins que les dépenses militaires annuelles ou que les exonérations de cotisations sociales. De plus, ces augmentations entraîneraient des rentrées fiscales et sociales supplémentaires.

Pour nos services publics

Que ce soient des retraité·es, des actif·ves, des jeunes, il faut revenir à des services publics de qualité avec des salarié·es formé·es et bien rémunéré·es en ruralité et en zone urbaine.

Chacune et chacun d'entre nous peut mesurer que la fermeture d'un service d'impôt, de poste...créée un peu plus l'isolement des plus âgé·es dans sa commune, dans son quartier.

Tout démontre dans la vie de tous les jours que le besoin de service public est un besoin essentiel.



Pour notre santé

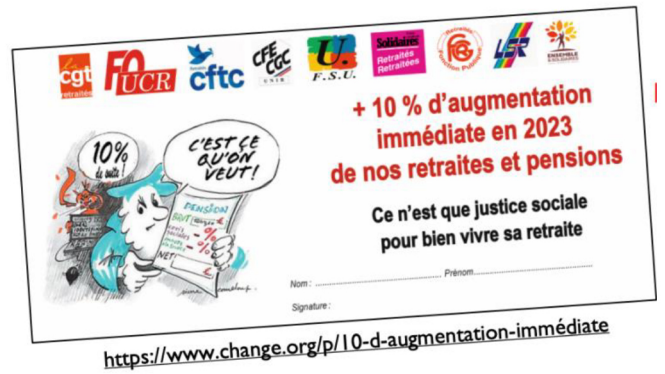
Actuellement nous connaissons une pénurie de médecins sans précédent que ce soit en ruralité ou en zone urbaine.

16 millions de personnes renoncent chaque année à des soins par manque de médecin, c'est une situation catastrophique. La situation est grave ! Il convient de passer du discours aux actes.

Face à cette situation la CGT propose d'avoir des centres de santé publics.

Pour nos droits

Exigeons un bulletin de pension tous les mois, papier ou dématérialisé, c'est un document indispensable pour bien connaître le montant de sa pension brute.



POUR DÉFENDRE MES REVENDICATIONS

• Mon pouvoir d'achat • Ma retraite • Ma santé • Mes besoins quotidiens

➤ **J'adhère à la CGT**

Nom ➤ Prénom ➤

Adresse ➤

Code postal ➤ Ville ➤

Branche professionnelle d'origine ➤

Mail ➤ Tél. ➤

Bulletin à retourner à l'UCR-CGT - 263, rue de Paris - 93515 Montreuil cedex ou à remettre à un(e) militant(e) Cgt de votre connaissance

Informatique et liberté: En application de la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour toutes informations vous concernant. Ces informations pourront être cédées à des organismes extérieurs, sauf si vous cochez la case ci-contre

Avec les 9 organisations de retraité·es



MOBILISONS-NOUS RETRAITÉ·ES et ACTIF·VES

Mardi 24 octobre à Paris et en Province